

INSCRIPTION A L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER
Document Cerfa 13945*04

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- 1) Photocopie de votre pièce d'identité **recto-verso en cours de validité** (Carte nationale d'identité ou passeport, toute autre pièce n'est pas valable, pour les étrangers toute pièce en tenant lieu).
- 2) Déclaration sur l'honneur (figurant sur le recto du dossier), complétée et **signée par le candidat, même mineur. N'oubliez pas si vous êtes mineur(e) de faire compléter et signer l'autorisation de votre représentant légal (père, mère, tuteur).**
- 3) Deux photographies **d'identités couleur normalisées (format 35 x 45 mm), récentes (moins de 6 mois) et identiques. Tout autre format de photo n'est pas accepté.**
- 4) Certificat médical, à faire compléter par **votre** médecin traitant, **se trouvant au dos** de votre dossier d'inscription. **Il doit être signé et tamponné par le médecin, le numéro ADELI ou RPPS doit également figurer sur le tampon du médecin.** (Il doit être daté de moins de deux mois au jour de votre inscription).
- 5) **Frais d'inscription** à l'examen du permis de chasser (chèque bancaire ou mandat postal) d'un montant :

Pour les mineur(e)s : 31 € à l'ordre de « **L'agent comptable de l'ONCFS** »

Pour les majeur(e)s : 46 € à l'ordre de « **L'agent comptable de l'ONCFS** ».

- 6) **Frais de formation** à l'examen du permis de chasser (chèque bancaire ou mandat postal) :
(Cocher la case selon votre choix)

		Cocher
Je choisis le livre	Je fais un chèque de 18 € à l'ordre de la FDC83 »	
Je choisis le dvd	Je fais un chèque de 18 € à l'ordre de la « FDC83 »	
Je choisis le livre et le dvd	Je fais un chèque de 30 € à l'ordre de la « FDC83 »	

- 7) **Justificatif à fournir relatif aux obligations du service national :**

Entre 16 et 18 ans : Attestation de recensement
Ou Certificat de participation à la " journée défense et citoyenneté »

Entre 18 et 25 ans : Certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté »
(Anciennement « Journée de préparation à la Défense »)

Si vous êtes âgé(e) de moins de 16 ans ou de plus de 25 ans lors de votre demande
aucun justificatif n'est à produire



Tout dossier incomplet ou comportant des ratures, des modifications au niveau des dates de déclaration sur l'honneur ou des certificats médicaux ne pourra être pris en compte et **vous sera systématiquement retourné.**

POUR INFORMATION :

Des sessions sont organisées tout au long de l'année, cependant il faut compter **un délai de 1 à 3 mois** pour le traitement de votre dossier une fois complet.

Vous pouvez consulter le planning des formations sur notre site internet : www.fdc83.com

La formation et l'examen se déroulent **toujours en semaine**.

Vous êtes avisé par courrier **trois semaines avant la date de formation**.



PREPARATION EXAMEN :

Il est préconisé un travail personnel avant la première formation, avec le support pédagogique livre ou dvd selon votre choix, qui vous sera envoyé par courrier une fois votre dossier réceptionné.

En effet vos connaissances théoriques seront évaluées par un questionnaire en début de séance.

Toute convocation à l'examen qui vous a été adressée vous engage à être présent le jour de l'épreuve.

Il n'y a donc pas de recours possible.

**SAUF CAS DE FORCE MAJEURE FIGURANT DANS LA LISTE CI-DESSOUS
ACCOMPAGNES DES JUSTIFICATIFS SIGNES ET TAMPONNES**

- ✓ Convocation à un examen scolaire, universitaire, examen du permis de conduire,
- ✓ Pour les candidats en apprentissage, convocation sur la semaine obligatoire d'enseignement au CFA
- ✓ Hospitalisation (candidat, conjoint, enfant),
- ✓ Maladie,
- ✓ Accident avant l'examen, accident de trajet
- ✓ Obligations professionnelles : jour d'embauche/entretien d'embauche
- ✓ Stage ou formation obligatoire de pré embauche
- ✓ Déplacements professionnels
- ✓ Professions particulières (marins, militaires, médecins de garde...)

